

Un district touristique, attractif, mobile et soucieux du paysage

/// Fruit d'un travail de longue haleine orchestré par l'Association Glâne région, le Plan directeur régional de la Glâne présente le potentiel futur visage du district.

/// Une région dynamique économiquement, attrayante pour les visiteurs et agréable à vivre est imaginée.

/// Le dossier sera mis à l'enquête vendredi. Les citoyens bénéficieront de deux mois pour émettre leurs éventuelles remarques.

VALENTIN CASTELLA



Selon le Plan directeur régional, la Glâne du futur aura préservé son paysage, sera un endroit où les touristes s'arrêteront plusieurs jours en visitant le district sur une autoroute à vélos.

ANTOINE VULLIoud

AMÉNAGEMENT. Jusqu'à présent, une vision de la Glâne à l'horizon 2040 avait été esquissée via des ateliers participatifs et l'élaboration d'un volet stratégique. Ce croquis présenté au printemps 2022 constituait la première phase de l'élaboration du Plan directeur régional (PDR). Un projet consistant à façonner une région par et pour ses habitants.

Place désormais à la deuxième étape. Celle regroupant les mesures concrètes. Le dossier sera mis en consultation du 12 mai au 12 juillet. L'ensemble de la population aura ainsi l'occasion d'en prendre connaissance et de transmettre ses éventuelles remarques à l'Association Glâne région (AGR). Une séance d'information est prévue le 23 mai à l'Hôtel de Ville de Romont. Le projet sera ensuite affiné, avant d'être adopté par les délégués et approuvé par le canton. Le préfet Willy Schorderet espère clore ce chapitre d'ici le début de l'année prochaine.

Quel sera donc le potentiel visage de la Glâne dans les années à venir? Hier en conférence de presse, l'AGR a présenté les cinq thèmes principaux.

● L'URBANISATION

Renforcer la qualité du cadre de vie en mettant en valeur le patrimoine et en maintenant des localités vivantes. Tels sont

les objectifs du PDR à défaut de bénéficier de terrains constructibles. Afin d'y parvenir, il est notamment prévu de développer des quartiers agréables à vivre, de favoriser la biodiversité dans les communes ou d'éviter les grandes constructions ne s'intégrant pas au paysage.

Vers 2040, l'AGR envisage la réouverture de la gare de Vuisternens-devant-Romont, «avec une halte RER».

Redonner une dynamique aux villages est aussi projeté. La recette? Développer des lieux de rencontre, mettre à disposition des espaces polyvalents et s'appuyer sur les sociétés locales.

Même si elles ne sont pas clairement nommées, les éoliennes sont également évoquées. Il est inscrit que, même

«si l'alimentation en énergie durable doit être garantie, celle-ci ne doit pas se faire au détriment du paysage et de la qualité de vie».

● L'ÉCONOMIE

L'Etat a défini deux zones d'activité cantonales: à Romont (La Maillarde) et à Villaz-Saint-Pierre (Le Vivier). Ces sites revêtent également l'étiquette de «pôles régionaux prioritaires» à développer ces prochaines années.

Des entreprises à caractère régional ou local pourraient également s'installer En Raboud, aux alentours de Nespresso. A Villaz-Saint-Pierre aussi. Un total de 7,5 hectares est comptabilisé. En résumé: les nouveaux terrains disponibles pour les entreprises effectuant des travaux à forte valeur ajoutée sont à dénicher à ces endroits.

Ailleurs ont été inscrites des zones régionales (pas prioritaires donc) et locales. Ces dernières, réparties dans le district, pourraient être dézonées si elles sont mal situées, et relocalisées sur les sites prioritaires.

● LA MOBILITÉ

Le thème se divise en deux chapitres. Les transports publics et la mobilité douce. Si elle prévient qu'elle ne dispose pas d'une grande marge de manœuvre en ce qui concerne les transports publics, la région veut se montrer entrepreneur. A l'horizon 2025, il est souhaité un renforcement ferroviaire à Romont, Vauderens et Ecublens. Avec une amélioration de la fréquence des bus depuis et vers le chef-lieu. La requalification de la gare romontoise est également inscrite au PDR. Des études sont en cours pour son aménagement extérieur. La région invite la commune à créer un endroit accueillant et connecté à la vieille ville.

Une nouvelle ligne de bus est imaginée entre Ecublens, Rue, Ursy, Vauderens et Chappelle.

Plus tard, vers 2040, l'AGR envisage la réouverture de la gare de Vuisternens-devant-Romont, «avec une halte RER». Willy Schorderet précise que ce dossier constitue «un sacré morceau» et qu'il sera compliqué.

En parallèle, la Glâne souhaite favoriser la mobilité douce. Même si, en raison de la dispersion de l'habitat, les transports individuels motorisés sont encore jugés «indispensables». L'un des projets consiste à créer un réseau cyclable reliant le nord au sud, avec une connexion entre tous les villages. Une «autoroute à vélos», comme est décrite

105 kilomètres de sentiers forestiers gérés par la Corporation Glâne-Farzin ont été intégrés au PDR.

l'idée. Il est envisagé que la population se déplace sur un «réseau dense d'itinéraires sûrs et confortables». La plupart des routes et des sentiers existent déjà. Ne «reste qu'à» les relier, informer le public de leur existence.

Dans le cadre du PDR, l'AGR s'est coordonnée avec la Corporation forestière Glâne-Farzin, chargée de 105 kilomètres de sentiers. «Cela évite les doublons en termes d'infrastructures. Celles-ci seront adaptées aux intérêts de la société et les utilisateurs seront concentrés aux endroits appropriés», explique le garde forestier Sylvain Deillon.

● LE TOURISME

L'amélioration de la mobilité devrait permettre d'accroître l'attrait touristique et inciter les visiteurs à prolonger leur périple en Glâne. Un district qui se positionne en tant que

«carrefour culturel», se situant au croisement de voies réputées: la Via Jacobi et la Route du Cœur.

Première mesure: redonner ses lettres de noblesse à la vieille ville de Romont, porte d'entrée de la Glâne. L'Exécutif du chef-lieu discute actuellement de son relooking. «Les points d'intérêts touristiques, les commerces locaux, ainsi que les activités proposées, doivent être mis en valeur et reliés entre eux dans l'idée de créer un cadre de vie attractif», précise le document.

Du chef-lieu, les touristes se dirigeront dès lors vers d'autres pôles. Et pourquoi pas à Middel, où un musée d'art contemporain est toujours projeté sur l'ancien terrain militaire? Sur l'autoroute à vélos, ils pourraient ensuite se rendre à Siviriez et se ressourcer dans la demeure de Marguerite Bays. Un endroit qui devrait bénéficier d'une meilleure mise en lumière de la part des instances touristiques et d'un accès à la mobilité douce plus développé. Rue et le Gibloux figurent aussi parmi les attractions.

● LA GOUVERNANCE

La Glâne du futur ne se dessinera pas toute seule. Les nombreux projets nécessiteront d'innombrables discussions et séances. Une structure forte est «nécessaire pour réaliser les différentes tâches». Ainsi, il est nécessaire «d'associer les communes à l'évolution du PDR et de renforcer la collaboration avec les acteurs régionaux». Willy Schorderet résume: «On ne peut plus avoir un peu de tout partout, comme par le passé. Le PDR donne l'occasion aux communes de se fédérer. Nous bénéficions aujourd'hui d'une boîte à outils. A nous d'utiliser les bons.» ■

«Le PDR crée une nouvelle dynamique»

Le Plan directeur régional (PDR), c'est 86 pages de cartes, de chiffres et de termes liés à l'aménagement. Bref, un dossier pas des plus accessibles pour ceux qui ne s'y intéressent pas de près. Président de l'Association Glâne région, le préfet Willy Schorderet s'essaie à la vulgarisation.



Comment définir le PDR pour les gens qui ont manqué les premiers épisodes?
Willy Schorderet. Il s'agit d'une obligation pour toutes les régions. On

pourrait y voir une contrainte. Je préfère mettre en avant les aspects positifs. Soit de présenter une vision du district au niveau de l'aménagement du territoire. Un thème qui se discutera désormais au niveau régional, et plus uniquement à l'échelon communal. Le PDR crée une nouvelle dynamique.

Beaucoup de projets sont présentés. Sont-ils tous viables et verront-ils le jour?

Tous les dossiers ne vont pas aboutir en même temps. Mais il est clair que chaque opportunité sera prise en compte. Un cadre est désormais fixé pour trouver un équi-

libre entre dynamisme et qualité de vie. Le PDR est un phare qui nous donne la direction. Il permet de coordonner les projets et d'éviter aux communes de partir tous azimuts. Des priorités seront fixées.

Regrettez-vous l'absence de projets dans ce document?

Chaque région souhaiterait évidemment bénéficier de davantage de territoires d'urbanisation. Mais cela nous donne l'occasion de modifier notre perception et de nous concentrer sur le patrimoine bâti, la qualité de vie et la préservation du paysage. VAC